

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DU BUREAU**

Bureau du **8 mars 2010**

Décision n° **B-2010-1423**

commune (s) : Feyzin

objet : Acquisition de deux parcelles de terrain situées rue Henri Luizet et appartenant à la SA d'HLM Alliade Habitat

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel

**Rapporteur** : Monsieur Barral

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 1er mars 2010

Compte-rendu affiché le : 9 mars 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Colin, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R, Bouju, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, David G., Sangalli.

Absents excusés : MM. Buna, Arrue (pouvoir à Mme Gelas), Passi, Brachet (pouvoir à M. Bouju), Charles, Desseigne (pouvoir à M. Abadie), Claisse (pouvoir à M. Darne J.), Mme Peytavin, MM. Blein (pouvoir à Mme Frih), Imbert A (pouvoir à M. Assi), Lebuhotel.

Absents non excusés : MM. Daclin, Sécheresse, Vesco, Julien-Laferrière.

**Bureau du 8 mars 2010****Décision n° B-2010-1423**

commune (s) : Feyzin

objet : **Acquisition de deux parcelles de terrain situées rue Henri Luizet et appartenant à la SA d'HLM Alliade Habitat**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 25 février 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.1.

Dans le cadre de l'élargissement de la rue Henri Luizet à Feyzin, la Communauté urbaine doit acquérir deux parcelles de terrain nu appartenant à la SA d'HLM Alliade Habitat et situées en marge de son nouveau programme d'habitation en cours de réalisation.

Ces parcelles de terrain d'une superficie de 191 mètres carrés et 71 mètres carrés sont respectivement cadastrées sous les numéros 463 et 465 de la section BD.

Aux termes du compromis, l'acquisition se fait à titre gratuit selon les dispositions des permis de construire n° 69276 06 0014 et n° 69276 06 0015 accordés le 30 novembre 2006, biens cédés libres de toute location ou occupation. En outre, la Communauté urbaine ferait procéder, à ses frais, à l'exécution de divers travaux consécutifs au recoupement de la parcelle et notamment la démolition et la reconstruction, au nouvel alignement, d'un mur de soutènement ; ces travaux étant estimés à 76 500 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** l'acquisition, à titre gratuit, de deux parcelles de terrain nu situées rue Henri Luizet à Feyzin et appartenant à la SA d'HLM Alliade Habitat, pour l'élargissement de cette rue.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer le compromis ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - La dépense** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme individualisée, sur l'opération n° 1628 le 11 janvier 2010 pour la somme de 1 000 000 €.

**4° - Le montant** à payer en 2010 sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - compte 211 200 - fonction 822 - opération 1628, à hauteur de 600 € pour les frais d'actes notariés.

**5° - Le montant** des travaux estimé à 76 500 € TTC sera imputé au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - compte 615 238 - fonction 822 - opération n° 1628.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 9 mars 2010.**